

- \* Comparaison des coûts d'utilisation des principales cartes de crédit au Canada
- \* L'écart entre les taux d'intérêt des cartes de crédit et celui de la Banque du Canada
- \* Les taux d'intérêt, ce n'est pas tout
- \* Avis aux consommateurs : Points saillants des coûts d'utilisation du crédit

Ces données, à jour au 1<sup>er</sup> décembre 1994, ont été colligées par la Direction de la politique en consommation d'Industrie Canada, à partir des renseignements fournis par les émetteurs de cartes de crédit.

Vous pouvez obtenir des exemplaires de la présente publication dans votre région :

Atlantique	Tanya Nadeau	(902) 426-4778	Québec	Claire Courtois	(514) 283-7689
Ontario	Réception	(416) 224-4031	Prairies	Lydia Shevchuk	(204) 983-2826
	Colombie-Britannique	Nicola Fletcher	(604) 666-5019		

Renseignements : Jean-Baptiste Renaud (819) 953-3715

(English version available)

25147 F 94-12

Avis au consommateur

décembre 1994

**Points saillants du crédit<sup>1</sup>**

- On estime à 58 millions le nombre de cartes de crédit<sup>2</sup> en circulation<sup>3</sup> au Canada, soit 2.6 cartes pour chaque adulte âgé de plus de 18 ans. De ce nombre, 27.5 millions sont des cartes Visa ou MasterCard, 25.5 millions, des cartes de grands magasins, et 3.2 millions, des cartes d'essence. D'autres cartes, comme American Express et Diner's Club/enRoute, et les cartes émises par d'autres magasins de détail composent le reste des cartes de crédit et de paiement que l'on estime être en circulation.
- Le nombre total des cartes Visa et MasterCard en circulation en 1994 a augmenté comparativement au chiffre enregistré en 1993, passant de 25 à 27.5 millions.
- Les cartes Visa et MasterCard ont été utilisées pour plus de 778 millions de transactions en 1994. Le volume des ventes en 1994 s'établissait à 55.1 milliards de dollars par rapport à 47.9 milliards en 1993.
- Au mois d'octobre 1994, environ 525,796 points de vente au Canada acceptaient les cartes Visa, MasterCard ou les deux. Ce chiffre représente une augmentation du montant enregistré en 1993, soit 450,000 points de vente.
- À la fin d'octobre 1994, les soldes impayés des cartes Visa et MasterCard totalisaient 15.4 milliards de dollars. Cette somme représente une augmentation du montant enregistré en 1993, soit 13.2 milliards de dollars.
- Le montant moyen des achats, par transaction effectuée avec Visa et MasterCard, est passé de 70,50 \$, en 1993 à 72,40 \$ en octobre 1994.

---

1. Les montants en dollars mentionnés dans le présent document sont exprimés en dollars courants.

2. Cette estimation inclut uniquement les cartes émises par les institutions étudiées dans le présent bulletin d'information. La collaboration de ces institutions et celle de l'Association des banquiers canadiens dans la compilation de ces données sont grandement apprécées.

3. Les critères d'estimation du nombre de cartes en circulation peuvent différer d'un émetteur à l'autre.

## Cartes des institutions financières\*

décembre 1994

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel (%)	Période de grâce (jours)	Intérêts calculés à compter de la date de l'achat
<b>MasterCard</b>				
<b>Banque de Montréal</b>				
Régulière	--	16,90	21	x
Prime +	18	10,75	0	x
Récompense Air Miles	35	16,90	21	x
<b>Banque Nationale</b>				
	--	16,95	21	x
<b>Canada Trust</b>				
	8 <sup>1</sup>	15,75	21	x
<b>Coopérative de crédit du service civil</b>				
	--	16,90	21	x
<b>Niagara Credit Union</b>				
	--	16,75	21	x
<b>Trust National</b>				
<b>Régulière</b>				
Taux d'intérêt modérés	--	15,75	21	x
	30	9,50	21	x
<b>VISA</b>				
<b>CIBC</b>				
Régulière	12	16,50	21	x
Ford Visa	20	16,50	21	x
<b>Banque de Nouvelle-Écosse</b>				
Régulière	8	16,00	21	x
Valeur Visa	29	10,90	21	x
<b>Banque laurentienne</b>				
	10	16,00	21	x
<b>Banque Royale</b>				
Régulière	12 <sup>1</sup>	16,00	21	x
Option	25	12,00	21	x
<b>Banque Toronto-Dominion</b>				
Régulière	12 <sup>1</sup>	15,75	21	x
Carte GM	--	16,75	21	x
<b>Confédération des caisses populaires et d'économie</b>				
<b>Desjardins du Québec</b>				
	12	16,00	21	x
<b>Montréal Trust</b>				
	12 <sup>1</sup>	16,00	21	x
<b>Vancouver City Savings</b>				
	12	16,50	21	x

\* Dès le 1er décembre, 1994. Puisque les conditions et les modalités sont susceptibles de changer, il est préférable de communiquer directement avec les sociétés émettrices pour les vérifier.

1. À certaines conditions, les frais peuvent être moindres ou éliminés.

## Autres cartes de crédit\*

décembre 1994

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel (%)	Période de grâce (jours)	Intérêts calculés à compter	
				de la date de l'achat	de la date du relevé
Canadian Tire	--	28,8	30		x
Eaton	--	28,8	30		x
Home Card	--	28,8	30		x
La Baie	--	28,8	25-30		x
Pétro-Canada	--	24,0	30	x	
Sears	--	28,8	25-30		x
Simpsons	--	28,8	25-30		x
Zellers	--	28,8	25-30		

## Cartes de paiement\*

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Pénalité annuelle pour retard (%)	Période de grâce (jours)	Pénalité calculée à compter	
				de la date de l'achat	de la date du relevé
American Express	55	S/O	30		x
Diner's Club/enRoute	65	S/O	30-60		x
Imperial Oil (Esso)	--	24	30	x	
Irving Oil	--	24	25		x

\* Dès le 1er décembre, 1994. Puisque les conditions et les modalités sont susceptibles de changer, il est préférable de communiquer directement avec les sociétés émettrices pour les vérifier.

## Définitions

Cartes de crédit : Il s'agit de cartes qui accordent un crédit renouvelable. Il faut effectuer un paiement mensuel minimal.

Cartes de paiement : Il s'agit de cartes exigeant le paiement intégral du solde chaque mois.

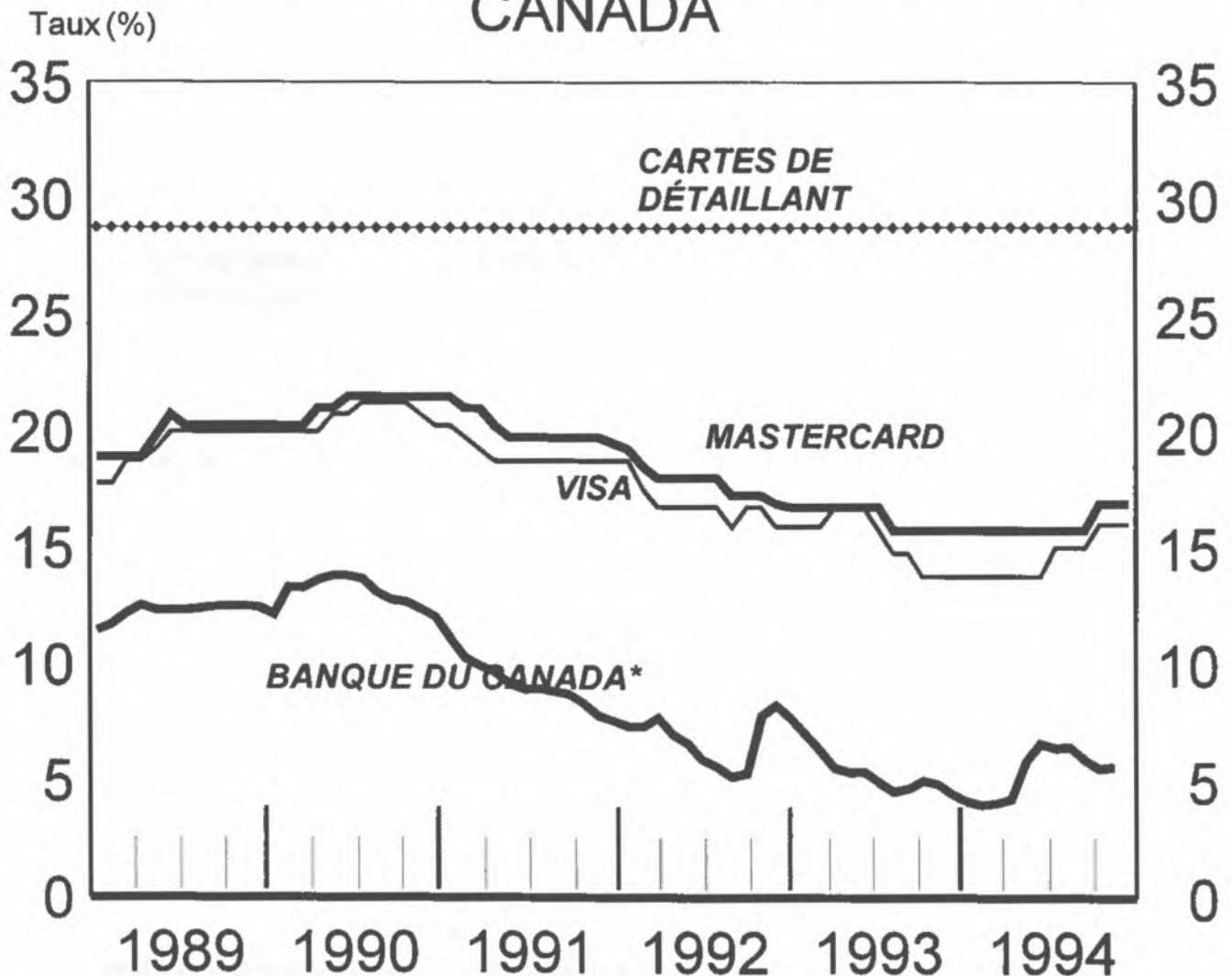
Frais : Ceux-ci comprennent notamment les frais de transaction, les frais d'administration ou les frais d'adhésion annuels.

Taux d'intérêt/pénalités : Il s'agit du taux annuel nominal d'après lequel les intérêts ou les pénalités sont calculés.

Période de grâce : Il s'agit du nombre de jours entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement.

décembre 1994

# TAUX DES CARTES DE CRÉDIT ET TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE DU CANADA



- Le taux d'escompte est le taux à la fin-mois jusqu'à la fin-novembre 1994.
- Un émetteur de Visa et de MasterCard a été sélectionné à titre d'exemple. Les taux d'autres émetteurs de cartes peuvent varier.
- \* Le taux de la Banque du Canada est le taux auquel les banques peuvent emprunter de l'argent auprès de la Banque centrale. Il est considéré comme un indice de l'évolution d'autres taux à court terme, comme ceux qui s'appliquent aux prêts personnels.

## Conditions de paiement des cartes de crédit

Rappelez-vous les faits suivants et économisez :

### Cartes des banques, des sociétés de fiducie et des coopératives de crédit

- L'intérêt est imputé quotidiennement. Ainsi, vous économisez si vous faites des paiements entre les relevés.
- L'intérêt sur les avances de fonds court à partir du moment où l'on emprunte jusqu'à ce que le solde soit payé en entier.
- Aucun intérêt n'est imputé sur les achats paraissant pour la première fois sur votre relevé si le solde entier est payé avant la date d'échéance.

Et n'oubliez pas :

- Lorsque le solde n'est pas réglé en entier avant la date d'échéance, l'intérêt est imputé quotidiennement à partir de la date d'inscription de l'achat jusqu'à la date du paiement intégral.

### Autres cartes de crédit

- Dans la plupart des cas, l'intérêt est moindre si, chaque mois, vous payez au moins la moitié du solde. Les grands magasins (sauf ceux du Québec) soustraient les paiements équivalents ou supérieurs à 50 pour cent du solde figurant sur le relevé avant de calculer l'intérêt. Par contre, au Québec, l'intérêt étant calculé quotidiennement, vous économisez donc si vous faites des paiements entre les relevés.
- L'intérêt est composé. Ainsi, si vous n'effectuez pas de paiement un mois donné, le mois suivant, vous payez de l'intérêt sur le solde et l'intérêt. Par exemple, au taux mensuel de 2,4 pour cent, l'intérêt sur 100 \$ est de 2,40 \$. Si aucun paiement n'est effectué, l'intérêt, le mois suivant, sera calculé sur 102,40 \$ et sera donc de 2,47 \$.

### Cartes de paiement

- Irving Oil calcule les pénalités sur le solde impayé chaque jour.
- American Express et Diner's Club/enRoute exigent que le solde soit acquitté à la réception du relevé. À défaut de paiement, un intérêt équivalent à 30 pour cent par année est appliqué au solde dû. Si le solde n'est toujours pas acquitté, la carte est annulée.